

et d'obéissance à Mr. Gaudin dans le peu de temps qu'il a passé parmi eux. Les Canadiens de Tracadie ne nous ont pas paru aussi attachés à leurs pasteurs. Nous avons, néanmoins, lieu de présumer que les soins de Monsieur Manseau pour les ramener à leur devoir n'auront pas été sans fruit. Que dirons-nous des pauvres Micmaks de Pomket et de Shebenecady? Ils nous ont crevé le cœur par l'exposé touchant et lamentable de leur état d'abandon. Vainement avons-nous mis tout en œuvre pour procurer à ces chers enfans le pain spirituel qu'ils nous demandaient. Nos mesures ont été déconcertées et il est devenu impossible de réaliser le désir extrême qu'avait excité en nous la vue de leurs pressans besoins.

Quelque tendre affection que nous ressentissions pour vous, NOS TRES CHERS FRERES, nous avons compris depuis long-temps que vous ne pouviez toujours faire partie d'un diocèse aussi vaste que celui de Québec. Dès l'année 1806, la première de notre Episcopat, nous avons fait à ce sujet des représentations au Saint Siège Apostolique et c'est avec beaucoup d'empressement que nous lui avons envoyé dans l'automne de 1816, notre résignation pure et simple de toute juridiction sur la péninsule de la Nouvelle Ecosse. Le Souverain Pontife dont la sollicitude s'étend à toutes les Eglises du monde, s'est rendu à nos vœux, nous a déchargés de cette Province et vient de l'ériger en Vicariat Apostolique confié aux soins du Révérendissime EDMOND BURKE, élu Evêque de Sion. C'est lui, NOS TRES CHERS FRERES, qui nous succède par rapport à vous. C'est lui qui est maintenant votre premier pasteur. C'est à lui qu'est confié en chef le gouvernement de vos ames. C'est de sa main que vos enfans recevront désormais le sacrement de Confirmation, et que les Ecclésiastiques tiendront et l'ordination et l'autorité nécessaire pour vous administrer l'instruction chrétienne et les sacrements. Vous reconnoîtrez pour missionnaires ceux qu'il instituera, et il ne vous sera point permis de retenir comme tels ceux qu'il aura jugé à propos de destituer.

Quoique toute séparation d'un ancien pasteur d'avec ses ouailles ait inévitablement quelque chose d'amer; nous trouvons un très grand adoucissement à cette amertume, NOS TRES CHERS FRERES, dans la pensée qu'en devenant les brebis du Révérendissime Evêque de Sion, vous acquérez pour pasteur un homme recommandable à toute l'Eglise Catholique par la manière savante et lumineuse dont il a défendu la saine doctrine dans plusieurs excellens écrits; d'un homme dont l'affection vous est garantie par la bonté de son cœur et par une demeure de plus de seize ans dans votre Capitale. Nous espérons que par votre docilité et votre obéissance, vous lui rendrez supportables les pénibles devoirs de l'Episcopat. C'est ce que nous attendons de vous en échange de la sollicitude que nous avons eue pour vous jusqu'à présent, promettant que de notre côté nous ne cesserons de demander à Dieu qu'il vous conserve dans sa paix et dans l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ.

Donné à Québec sous notre seing, le seau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire, le quinze janvier mil-huit-cent-dix-huit.

✠ J. O. EV. DE QUEBEC.

PAR MONSIEUR,

P. F. TURGEON, Ptre. Sec.